BULGOM



Saint-Blaise









Lignières

Corpan

Cressier

-

Editeur



Bulletin des Communes N°35 - Vendredi 27 septembre 2024

GERANCE - FIDUCIAIRE CARRE-NOIR Sàrl Gérance: On loue - On gère - On vend Fiduciaire: Déclaration d'impôt - Comptabilité

Gestion d'entreprise www.carre-noir.ch - 032 757 66 00





Serge Divernois, vigneron passionné de Cornaux, a transformé une petite production de 1 500 litres en 1978 en un domaine familial prospère de 30 000 litres, qu'il gère désormais avec ses enfants. Héritier de la passion de son père pour la vigne, il incarne l'esprit de travail manuel et d'entrepreneuriat, tout en préparant la construction d'une nouvelle cave moderne pour 2028, marquant ainsi une nouvelle étape pour leur exploitation. Robin Nyfeler l'a rencontré, comme vous le découvrirez en pages 12-13





Imprimer

c'est chez Messeiller!



impression offset et numérique rapide • efficace • attrayant

Messeiller SA Place de la Fontaine 1 Case postale 142 2034 Peseux 032 756 12 96 vente@messeiller.ch www.messeiller.ch



[2

AVIS OFFICIELS des communes

HAUTERIVE



RÉCEPTION DES MÉRITANTS SPORTIFS ET/OU CULTURELS

La Commune d'Hauterive organisera le 21 octobre prochain une réception pour ses méritants sportifs et/ou culturels.

Les personnes qui ne font pas partie d'une société sportive ou culturelle d'Hauterive, mais qui répondent aux critères de sélection définis dans le règlement ci-dessous pour la période allant du 2^e semestre 2022 au 1^{er} semestre 2024 sont priées de prendre contact avec l'administration communale, hauterive@ne.ch, jusqu'au 27 septembre 2024, dernier délai.

Règlement de distribution de récompenses aux méritants sportifs et/ou culturels

 Le Conseil communal remet à intervalle régulier une récompense aux méritants sportifs et/ou culturels.

Peuvent obtenir une récompense:

- Toute personne ayant son domicile à Hauterive ou faisant partie d'une société ayant son siège à Hauterive;
- Toute équipe ou groupe faisant partie d'une société ayant son siège à Hauterive.
- 2. Les critères de sélection sont les suivants:
 - 2.1 En compétition individuelle: il faut être parmi les 3 premiers lors d'une compétition ou un concours officiel à l'échelle mondiale, européenne, suisse ou cantonale, pendant la période prise en compte;
 - 2.2 En compétition collective: il faut durant la période prise en compte:
- avoir remporté une compétition ou un concours national ou cantonal officiel;
- ou être parmi les 3 premiers dans une compétition ou un concours international officiel:
- ou avoir obtenu une promotion dans une lique ou une catégorie supérieure ;
 - 2.3 Il faut pouvoir être qualifié de méritant sportif et/ou culturel, c'est-à-dire auteur d'un exploit ou d'un engagement exceptionnel dans le sport, la culture ou toute activité en faveur du sport ou de la culture; cette qualification sera soumise à décision du Conseil communal.
- 3. Une personne sélectionnée dans plusieurs catégories ou à divers échelons ne pourra recevoir qu'une récompense. Il en est de même si c'est une équipe ou un groupe qui est concerné.
- Les cas non prévus par le présent règlement feront l'objet d'une décision du Conseil communal.
- 5. La décision du Conseil communal n'est pas sujette à recours.
- 6. Le présent règlement a été adopté par le Conseil communal d'Hauterive dans sa séance du 5 août 2019. Il entre en vigueur immédiatement.

Le Conseil communal

HAUTERIVE



HORAIRE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Durant les vacances scolaires d'automne, soit du

lundi 7 au vendredi 18 octobre 2024

nos bureaux sont FERMES tous les après-midi

L'horaire du matin reste inchangé, à savoir :

	Matin	Après-midi
Lundi	07h30 - 12h00	Fermé
Mardi	08h30 - 12h00	Fermé
Mercredi	08h30 - 12h00	Fermé
Jeudi	08h30 - 12h00	Fermé
Vondrodi	Formó	

Vendredi Fermé

L'horaire habituel reprendra dès le lundi 21 octobre 2024.

IMPRESSUM

Tirage: 10'800 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux

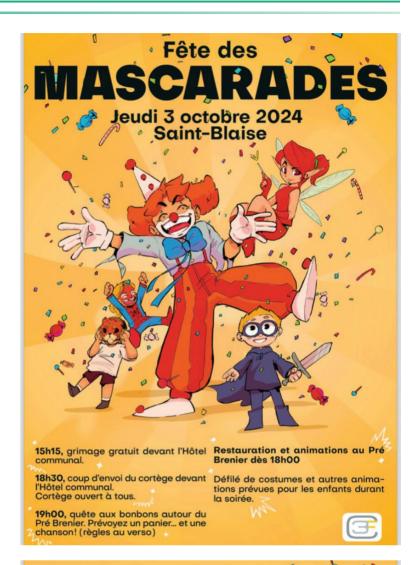
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch **Mise en page:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h www.bulcom.ch - www.messeiller.ch





CORNAUX - CRESSIER - ENGES - HAUTERIVE - LE LANDERON LIGNIÈRES - LA TÈNE - SAINT-BLAISE















MISE AU CONCOURS



Appelé-e à travailler au sein du Guichet social régional de l'Entre-Deux-Lacs (SSRE-DL) dans le secteur de l'agence AVS/AI et à collaborer au sein d'une équipe dynamique, la commission sociale régionale met au concours le poste de

Collaborateur/trice administratif/ve à 60 %

Missions:

- Assurer toutes les tâches administratives en lien avec les demandes de prestations complémentaires;
- Assurer l'accueil des bénéficiaires (réception et téléphones);
- Collaborer avec la caisse cantonale de compensation et les autres secteurs du

Exigences:

- CFC d'employé/e de commerce, complété par une maturité serait un avantage;
- Formation complémentaire en assurances sociales serait un atout;
- Maîtrise des outils de bureautique usuels;
- Aptitude à travailler en équipe mais aussi de manière autonome;
- Esprit d'initiative, très grand sens de l'organisation et des priorités.

Obligations et traitement:

- Nationalité suisse ou permis C;
- Traitement selon le barème des employés de l'Etat de Neuchâtel;
- Entrée en fonction: à convenir

Les offres de services, accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des copies de diplômes et certificats en 1 seul dossier pdf, sont à adresser à l'adresse mail suivante : ssredl@ne.ch jusqu'au mercredi 9 octobre 2024 avec la mention «Postulation collaborateur/trice administratif/ve » à 60%

Pour tout renseignement complémentaire, M^{me} Graziella Di Munno, cheffe de service, se tient à votre disposition (032 886 49 72).

Saint-Blaise, le 23 septembre 2024

expression de notre région, présentée par

les Loomis.

COMMISSION SOCIALE RÉGIONALE



www.associationtagada.ch



Accompagnement assisté par les chevaux

> Sigrist Virginie Equicoaching

Combes Le Landeron www.sveguicoaching +41 79 203 30 89





LA TORRÉE: TRADITION NEUCHÂTELOISE. CUISSON DANS LE FEU DE SAUCISSE NEUCHÂTELOISE EN FORÊT, GÉNÉRALEMENT EN AUTOMNE. []

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE



TAILLE DES ARBRES ET HAIES / AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

Les arbres et les haies plantés en bordure de la voie publique doivent être taillés par les propriétaires de façon à ne pas gêner la circulation, l'éclairage public ou limiter la visibilité

Les talus sur domaine privé, proches de la voie publique doivent être tondus par les propriétaires (figure 1).

Il est interdit de laisser des branches avancer:

- au-dessus d'un trottoir ou d'un passage pour piétons à une hauteur inférieure à 2m40 (figure 2)
- au-dessus de la route à une hauteur inférieure à 4m50 (figure 3)

Si ces dispositions ne sont pas observées d'ici le **1er octobre 2024,** la sécurité communale sera en droit de faire couper les branches ou les plantes gênantes par un paysagiste, aux frais des propriétaires (art. 40 du règlement de police).

Figure 1:

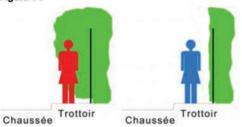
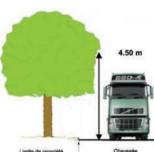


Figure 2:

Figure 3:





LA TÈNE



VOTRE BIBLIOTHEQUE DE LA TENE SERA
FERMÉE DU 7 OCTOBRE AU 11 OCTOBRE
RÉOUVERTURE LE 15 OCTOBRE SELON L'HORAIRE
HABITUEL.
BEL AUTOMNE À TOUS

Couverture, ferblanterie façades ventilées, étanchéité photovoltaïque

GOTTBURG Le toit, c'est nous!



LA TÈNE



AVIS DE TRAVAUX: CHEMIN DU PUITS

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que des travaux concernant le remplacement d'une conduite d'eau de boissons et de gaz seront réalisés du lundi 30 septembre au vendredi 18 octobre 2024 sur le chemin du Puits.

Durant cette période, seul un accès piétons pourra être assuré.

Les riverains disposant d'une place de stationnement, sont invités à se présenter au guichet de l'administration communale pour obtenir une autorisation de stationnement au parking de l'Espace Perrier.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez prendre contact avec M. Tomic à l'administration communale au 032 886 65 00.

Nous vous remercions de votre compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL



ENGES



CONVOCATION AU CONSEIL GÉNÉRAL ORDINAIRE DU

Jeudi 3 octobre 2024 à 20h15, à la salle communale, 2073 Enges ORDRE DU JOUR

- I. Appel.
- 2. Approbation du procès-verbal du 28 mars 2024.
- 3. Nomination d'une e Conseiller ère communal e
- 4. Propositions, projets d'arrêtés et rapports du Conseil communal:
 - 4.1. Demande de crédit d'engagement de CHF 75'000.00 pour viabiliser la parcelle des Clos. Rapport à l'appui.
 - 4.2. Approbation des comptes 2023. Rapport à l'appui.
- 5. Etat d'avancement des travaux préparatoires de Laténa.
- 6. Correspondance du Conseil général (lettres, pétitions et motions populaires).
- 7. Interventions du Conseil général (motions, propositions, interpellations, résolutions).
- Informations des membres du Conseil communal.
- 9. Questions des membres du Conseil général.

Le Conseil communal

Enges, le 24 septembre 2024

ENGES



MODIFICATION DE L'HORAIRE D'OUVERTURE DU 3 AU 11 OCTOBRE 2024

Nous vous informons que **du jeudi 3 octobre au vendredi 11 octobre 2024,** l'administration communale sera entièrement fermée. Durant cette période, nous vous encourageons à nous transmettre vos demandes par courriel à commune.enges@ne.ch. Reprise de l'horaire usuel **dès le lundi 14 octobre 2024.**

Tout en vous remerciant d'en prendre bonne note, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENOUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 27.09.24 au 28.10.24 Publication FAO n° 39

Dossier SATAC n° 118675

Parcelle(s) et coordonnées: 4394 - Saint-Blaise; 1206899/2566098

Situation: Sous les Vignes; Avenue des Pâquiers 16

Description de l'ouvrage: Travaux d'aménagement intérieur incluant la pose de mul-

tiples cloisons dans les bureaux Facchinetti à Saint-Blaise.

Requérant(s): Groupe SA, 2072, Saint-Blaise

Auteur(s) des plans: Eric Ott IPAS Architectes SA, Avenue Jean-Jacques Rousseau 7,

2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone industrielle / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'axe d'une route

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande pré-

alable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENOUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 27.09.24 au 28.10.24

Publication FAO n° 39

Dossier SATAC n° 119183

Parcelle(s) et coordonnées: 4303 - Saint-Blaise; 1207892/2565651

Situation: Les Rochettes; Chemin du Pipolet 1

Description de l'ouvrage: Remplacement du chauffage au mazout existant par une

pompe à chaleur air/eau split

Requérant(s): Michael Grimm Grimm Heiztechnik AG, 2576 Lüscherz; Sulvie Anne Pro-

ca, 2072 St-Blaise

Auteur(s) des plans: Martin Tschilar e-serVIS Planungs GmbH, Neuenburgstrasse 5,

3236 Gampelen

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le

12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 27.09.24 au 28.10.24 Publication FAO n° 39

Dossier SATAC n° 117873

Parcelle(s) et coordonnées: 4279 - Saint-Blaise; 1207104/2565769

Situation: Sur Vigner; Chemin de la Croisée 8A

Description de l'ouvrage: Installation d'une yourte, création d'un espace repos dans

le garage et pose de panneaux photovoltaïgues

Requérant(s): Philippe Blanchoud, 2024 Saint-Aubin-Sauges

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le

12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Art 27, 28 RCC; Abattage d'arbres

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande pré-

alable au service de l'aménagement du territoire.

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 27.09.24 au 28.10.24

Publication FAO n° 39

Dossier SATAC n° 118959

Parcelle(s) et coordonnées: 4995 - Saint-Blaise; 1206708/2565647

Situation: Nouvelles Rives; Rue du Port

Description de l'ouvrage: Installation d'une PAC extérieure

Requérant(s): Nathan Magnin, 2072 St-Blaise

Auteur(s) des plans: Lauriane Wermuth LB Planification Sàrl, Place du Régent 1,

2523 Lianières

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone technique du port / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 22 al. 2 ou 24 LAT

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande pré-

alable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



Saint-Blaise Les Ponts-de-Martel La Chaux-de-Fonds

PHOTOVOLTAÏQUE | SOLUTIONS DURABLES



SAINT-BLAISE



TAILLE DES HAIES – RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES

Le service des travaux publics rappelle que les propriétaires sont chargés de veiller à la taille régulière des arbres et des haies qui peuvent déborder sur les routes, les chemins et les trottoirs publics. De plus, les arbres longeant les chemins publics doivent être élaqués.

Un dernier délai est fixé au 1er novembre 2024 pour exécuter ces travaux.

Passé cette date, les tailles non effectuées le seront d'office par le service de voirie ou une entreprise mandatée, aux frais des propriétaires.

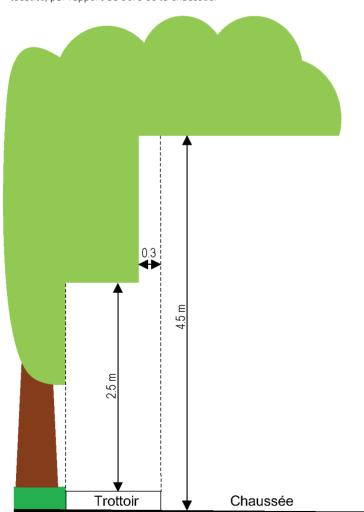
Loi sur les routes et voies publiques (RSN 735.10)

Art. 58

- 1. Les propriétaires riverains ne peuvent empiéter dans le gabarit d'espace libre des routes, notamment par des constructions, installations, plantes ou arbres.
- 2. Les propriétaires riverains entretiennent en conséquence leur propriété.
- 3. À défaut, l'autorité compétente agit par substitution aux frais des propriétaires.
- 4. Les travaux à proximité d'ouvrages d'art et de murs de soutènement sont soumis à autorisation de leur propriétaire.

Art. 59

- 1. L'espace surplombant les routes publiques, y compris la distance latérale au bord de la chaussée (largeur libre), doit être maintenu libre sur une hauteur de 4,50 mètres au moins.
- 2. Pour les routes d'approvisionnement, le canton peut prescrire une hauteur allant jusqu'à 5,50 mètres.
- L'espace surplombant les trottoirs, chemins pour piétons et pistes cyclables doit être maintenu libre sur une hauteur de 2,50 mètres au moins, sauf exceptions fixées dans le règlement d'exécution de la présente loi.
- 4. La largeur libre doit être au moins de 0,50 mètre hors localité et de 0,30 mètre en localité, par rapport au bord de la chaussée.



LE LANDERON



AVIS DE TRAVAUX

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que des travaux dans l'enceinte des bâtiments situés Rue du Centre 2 et 6 débuteront dès le 30 septembre 2024 et seront échelonnés sur une période de deux mois environ.

Pendant la 1ère étape des travaux, le trafic débouchant sur la RC5 et plusieurs places de parc seront condamnés. La circulation derrière le Cabinet médical se fera en bidirectionnel. Les échéances indiquées peuvent cependant être modifiées en fonction des éventuelles contraintes techniques que nous pourrions rencontrer. Les conditions météorologiques sont également un facteur déterminant pour la bonne réalisation des travaux.

Nous vous remercions de vous conformer à la signalisation mise en place.

Commune du Landeron

LE LANDERON



AVIS D'ENOUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 27.09.24 au 28.10.24

Publication FAO n° 39

Dossier SATAC n° 119378

Parcelle(s) et coordonnées: 9195 - Le Landeron; 1212590/2572211

Situation: Chemin des Vernets 34

Description de l'ouvrage: Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à

chaleur extérieure

Requérant(s): Benjamin Leuenberger, 2525 le Landeron

Auteur(s) des plans: Nicolas Marti, N. Marti SA, 2520 La Neuveville Demande de permis de construire: Sanction minime importance Affectation de la zone: Zone agricole / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24c LAT; Distance à la forêt

Particularités: Bâtiment non recensé au RACN

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande pré-

alable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENOUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 27.09.24 au 28.10.24

Publication FAO n° 39 **Dossier SATAC n°** 118886

Parcelle(s) et coordonnées: 6881 - Le Landeron; 1211274/2571619

Situation: Devant la Ville; Rue Rollin 5

Description de l'ouvrage: Mise en conformité pour la construction d'un mur surmonté

d'une palissade et déplacement d'une PAC Requérant(s) : Sébastien Lieffroy, 2525 Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone des abords du bourg / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 3.5 RCC (clôtures); Alignement

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



CONVOCATION DU CONSEIL GÉNÉRAL

Jeudi 3 octobre 2024. à 20h00

A l'Aula du Nouveau bâtiment administratif (NBA)

Ordre du jour

- 1. Appel.
- 2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2024 et de la séance de constitution du 13 juin 2024.
- 3. Nomination d'un membre supplémentaire au sein du Conseil intercommunal de l'éorén (passage de 2 à 3 représentants).
- 4. Nomination d'un délégué au sein du CAP en remplacement de M^{me} Marisa Ciervo, représentante du Conseil communal depuis son élection à l'exécutif.
- 5. Nomination d'un délégué titulaire au sein du Conseil intercommunal du Syndicat régional de la sécurité civile du Littoral neuchâtelois (SSCL) en remplacement de M^{me} Nadine Schouller, nommée au Comité exécutif.
- 6. Demande de crédit complémentaire de CHF 1'099'100.00 (TTC) CHF 394'300.00 (TTC) à la charge de la commune – pour l'aménagement des infrastructures routières, techniques et environnementales du secteur sud de la zone industrielle des Prés Bugnons. Arrêté 1485. Rapports à l'appui.
- 7. Demande de crédit d'engagement de CHF 96'800.00 (TTC) pour les travaux de mise en conformité de l'arrêt de bus de la Gare à la loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés. Arrêté 1486. Rapport à l'appui.
- 8. Projets d'arrêtés à voter. Rapports à l'appui:

Déposés par la Commission financière et de gestion (CFG):

- 8.1. Arrêté modifiant les honoraires et vacations du Conseil communal.
- 8.2. Arrêté concernant les jetons de présence et des vacations du Conseil général et des commissions.

Déposés par le groupe de travail « Avenir du Conseil communal » :

- 8.3. Arrêté concernant l'adaptation de la rémunération du Conseil communal et la possibilité de prévoir des dicastères asymétriques.
- 8.4. Arrêté concernant l'adaptation du nombre de conseillers communaux.
- 9. Interpellations et questions écrites.
- 10. Pétitions, lettres et communications,
- 11. Questions orales.
- 12. Divers et communications du Conseil communal.

Le Landeron, le 26 août 2024

Conseil communal

Publication dans la FO le VE 11 octobre 2024, fin du délai référendaire le 20 novembre 2024

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 27.09.24 au 28.10.24 Publication FAO n° 39

Dossier SATAC n° 119436

Parcelle(s) et coordonnées: 7589 - Le Landeron; 1211568/2571751

Situation: Les Levées; Rue du Jolimont 6

Description de l'ouvrage: Entretien locaux de l'agence BCN Requérant(s): Banque Cantonale Neuchâteloise, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans: Mark Hubscher MH Concept Sàrl, Bassin 14, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone mixte du centre / Entrée en vigueur le 13.08.1997 Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'espace cours d'eau; Alignement Particularités:

alable au service de l'aménagement du territoire.

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande pré-

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



LOISIRS DES AÎNÉS

Nous vous rappelons notre course surprise du 8 octobre 2024.

Attention le délai d'inscription est fixé au 1er octobre 2024.

Vu que le nombre de places est limité, les premiers inscrits seront les premiers servis.

Donc ne tardez pas à vous inscrire et à régler le montant de CHF 60.-

soit au moyen du bulletin de versement qui a été donné avec le programme de l'année 2024 ou soit sur le compte IBAN CH11 0076 6000 1043 2949 4.

Vous avez toujours la possibilité de régler la course le jour de celle-ci mais nous devons avoir de toute facon votre inscription au 1er octobre 2024.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à appeler soit:

Fabienne Spring au 079 754 96 03 ou Brigitte Schneider au 079 719 20 24

LE LANDERON



HORAIRES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE **DURANT LES VACANCES SCOLAIRES D'OCTOBRE 2024**

Merci de prendre bonne note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant la période des vacances scolaires, soit **du lundi 7 au**

vendredi 18 octobre 2024. **Jours** Matin Après-midi Lundi 09h00 - 12h00 Fermé

09h00 - 12h00 Mardi Fermé 09h00 - 12h00 Fermé Mercredi 09h00 - 12h00 Jeudi Fermé Vendredi 09h00 - 12h00Fermé

L'administration communale sera atteignable par téléphone aux mêmes horaires (possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture).

L'administration communale

LE LANDERON



GROUPE DE LOISIRS DES AÎNÉS

Programme 2024-2025

Nous avons le plaisir de vous annoncer que les loisirs des Aînés vont reprendre tout prochainement.

Voici le programme de ces rencontres:

8 octobre Sortie surprise (le programme vous sera donné prochainement)

12 novembre Loto

10 décembre Animations de Noël 14 janvier Accordéon, ambiance 11 février Jeux de sociétés

11 mars Conférence donnée par le Docteur Jacques Aubert

8 avril

13 mai Repas Restaurant «La Capitainerie»

Cotisations Fr. 20.- / personne et Fr.30.- / couple pour la saison.

Encaissement lors de la 1ère séance ou lors de votre inscription à la course surprise.

Renseignements

tél. 079 754 96 03 Fabienne Spring Brigitte Schneider tél. 079 719 20 24

Ces loisirs se dérouleront à l'Aula du nouveau bâtiment administratif (Centre 6, 2525 Le Landeron) chaque deuxième mardi du mois à partir de novembre 2024 à 14h00 (portes ouvertes dès 13h30) pour ce qui est des évènements qui se dérouleront au Landeron.

Attention notre premier rendez-vous sera la course surprise qui se déroulera toute la journée le 8 octobre 2024.

Le groupe des Aînés est ouvert à toutes les personnes (dès 65 ans) désirant en faire partie. Lors de ces moments-là vous aurez l'occasion de faire de nouvelles connaissances et de passer un bon moment le temps d'un après-midi.

Nous vous attendons nombreux et nous nous réjouissons de passer ces quelques heures de partage avec vous.

Fabienne Spring & Brigitte Schneider

LATÉNA



LE VISAGE DE LATÉNA SE DESSINE



Crédit photo : Commune de Laténa

De gauche à droite : Y. Boillod, S. Saam, V. Renfer, L. Amez-Droz, R. Mauri, J. Bourquin, V. Dubosson, A. Karg, V. Flückiger, M. Tomic, L. Richard, D. Novelli, Y. Bucher et D. Rotsch

Le processus de construction de la nouvelle commune de Laténa vient de franchir une étape cruciale ce mardi 24 septembre, avec la présentation de l'organigramme dans son ensemble aux futur.e.s emploué.e.s.

Un groupe de travail spécifique, composé de représentant.es du personnel et des autorités politiques des anciennes communes ainsi que d'un mandataire spécialisé dans ces processus de transition, a oeuvré pendant plusieurs mois afin de faire un état des lieux des compétences et profils disponibles d'une part, et d'imaginer un modèle d'organisation efficiente pour Laténa d'autre part.



Au Lion d'Or 2074 Marin

Déjà 4 ans que nous tenons notre café-restaurant villageois.

Le vendredi 4 octobre : soirée festive dès 18h30.

A volonté, une grande table d'amuse-bouches et de "grignotines" diverses.

En soirée, l'occasion de jouer à un jeu amusant, "Les cochonnets".

Bienvenue à tous dans la joie et la bonne humeur.

Mariene et Vitor

ર્સ મુસ્તિ મુસ્તિ

Ce travail d'équipe a permis, en outre, de respecter l'un des engagements pris dans la Convention de fusion, à savoir la garantie d'un poste pour toutes et tous, pas forcément dans le même service qu'actuellement, mais au moins avec les mêmes conditions salariales et au même taux d'activité. Chaque employé.e qui le souhaitait a eu la possibilité de postuler à une fonction différente. Entre le 17 et le 19 septembre, toutes les personnes ayant participé au processus d'attribution des postes ont été informées de leur fonction au sein de la nouvelle commune de Laténa.

Les futur.e.s chef.fe.s de service de Laténa désigné.e.s sont (avec le membre du Conseil communal dont ils/elles dépendront):

Service Chef.fe de service Conseiller.ère communal.e

Rocco Mauri **Ressources Humaines** Laura Richard **Finances** Yves Bucher Rocco Mauri Cohésion sociale Delphine Novelli Vanessa Renfer

Chancellerie et

délégué à l'économie Yanick Boillod Vanessa Renfer

Rocco Mauri (économie)

Sports, loisirs et culture et

Valérie Dubosson déléguée au tourisme Delphine Novelli Santé et sécurité José Bourauin Valérie Dubosson **Bâtiments** Sébastien Saam Laurent Amez-Droz

Travaux Publics, services

industriels Aurélien Karg Laurent Amez-Droz Urbanisme Véronique Flückiger Daniel Rotsch

Projets et PMO

(suivi des grands projets) Malissa Tomic Daniel Rotsch

Le Conseil communal est ravi de la composition de l'ensemble de l'organigramme et est certain qu'il pourra s'appuyer sur une équipe de professionnel.le.s motivé.e.s et compétent.e.s.

L'organigramme complet sera prochainement disponible sur les sites Internet des communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise, et en toute fin d'année sur le nouveau site internet de Laténa.

Saint-Blaise, le 25 septembre 2024

CORNAUX



VACANCES D'AUTOMNE 2024

HORAIRE RÉDUIT DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire réduit du lundi 7 octobre au vendredi 18 octobre 2024

Ouverture du guichet

08h30 - 11h30 Lundi

10h00 - 14h00 Non stop Mercredi

08h30 - 11h30 Vendredi

dès le lundi 21 octobre 2024 Horaire normal

Les autorités et le personnel communal vous souhaitent un bel automne.

CORNAUX



ARRÊTÉ

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964,

Vu la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984,

Le Conseil communal de Cornaux informe les électeurs et électrices

de l'objet adopté par le Conseil général lors de sa séance extraordinaire du 23 septembre 2024, soit:

Intitulé de l'arrêté:

Arrêté relatif à une demande de crédit d'investissement de CHF 211'000.00 pour le développement du réseau électrique communal dans le cadre du projet «Le

Le délai référendaire prévu par la loi prendra fin le mercredi 6 novembre 2024. Cornaux, le 27 septembre 2024

CRESSIER

Gerle d'Or 2024 remportée par la Cave des Lauriers



Jean-Marc Jungo entouré de Carlo Monnat et Patrick Vaudroz, membres du comité central de la FDV

Au château de Boudry, le 27 juin dernier, une vingtaine de Chasselas neuchâtelois étaient en lice pour décrocher le titre de vin d'honneur de la Fête des Vendanges. «Le Charmeur» de la Cave des Lauriers à Cressier l'a remporté.

Organisé par la Commission vigne, vin, terroir et gastronomie (VVTG) de la Fête des Vendanges que préside Patrick Vaudroz, ce concours a pour mission de promouvoir le vin et les produits du terroir notamment lors de la Fête des Vendanges. La dégustation de la Gerle d'Or était composée d'encaveurs et d'amateurs éclairés avec une particularité le public et le juru qui décident quel sera le meilleur vin de cette 28º édition. Un lauréat séduisant est ressorti du lot. «Le Charmeur 2023» à la robe jaune-vert au reflet doré, doté d'une belle brillance, millésime issu de la Cave des Lauriers des cousins Jean-Marc Jungo et Christian Fellmann. Une Gerle d'Or remportée pour la 5° fois, après 2005, 2007, 2013 et 2018 par le domaine de Cressier fondé en 1879, qui compte 7 hectares de vignes sur la côte est de l'Entre-deux-Lacs, principalement à Cressier. Bravo pour ce nouvel exploit.

Les encaveurs couronnés, Jean-Marc Jungo et Christian Fellmann, arboreront la tunique de cérémonie et seront à l'honneur à la Fête des Vendanges notamment au soir du vendredi 27 au Village Vignerons ainsi que le dimanche au grand corso fleuri, sur le char no 14 intitulé «Le gagnant du Concours de la Gerle d'or». Cressier sera également représenté par son ambassadrice musicale, la fanfare l'Espérance que conduira Pascal Moulin, tambour-major. La fanfare villageoise se produira en cing endroits, dimanche à 14h, lors de sa participation à la parade musicale des sociétés musicales neuchâteloises qui empruntera le même parcours que le corso fleuri. En plus, et comme à leur habitude depuis plusieurs années, les tambours de l'Espérance marqueront l'ouverture officielle de la fête et des stands, le vendredi à 18h00 sur la place Numa-Droz. Ne manquez pas ces événements et venez applaudir, saluer et trinquer avec ces dignes ambassadeurs.



SAINT-BLAISE

Cour du collège de la Rive-de-l'herbe Verrue enlevée



Vingt conteneurs destinés à recevoir des salles de classes, installés en 2002 dans la cour du collège de la Rive-de-l'herbe, ont été débarrassés, mercredi matin 18 septembre passé. Leur présence dégradait l'entrée du village par l'Avenue Bachelin. Une quinzaine d'entre eux ont été transférés à Auvernier, les autres au Val-de-Ruz, pour être utilisés à des fin agricoles

Acquis par la Commune de Saint-Blaise après la fermeture d'Expo 02, ces conteneurs étaient destinés à recevoir des classes en raison d'un accroissement d'élèves. Trop nombreux, ils ne pouvaient plus être accueillis au collège de la Rive de l'herbe.

En fait, ces modules n'ont été utilisés que pour des activités scolaires annexes et de sociétés en raison du bruit provoqué par le trafic sur la route cantonale 5.

Devenus désuets, même vandalisés, le Conseil communal les a remis à l'entreprise Duvoisin nautique, d'Auvernier. Celle-ci le dut faire face à une saga administrative qui dura plusieurs mois pour les déposer sur son site du chemin des Graviers situé au nord de l'autoroute A 5. Une orchidée, l'Epipactis du Rhône, fut à l'origine de ces complications! Le déplacement des conteneurs fut exécuté au moyen de camions équipés d'une grue.



Antiquités - Bourse aux Jouets - Vintage - Design La plus importante foire suisse en plein air d'antiquités et de brocante

Der wichtigste Antiquitätenmarkt der Schweiz unter freiem Himmel www.brocantelanderon.ch

LE LANDERON

Une journée «Poutzday» sous le soleil pour quelques classes de l'école primaire



Jeudi de la semaine dernière, la journée était des plus actives pour les six classes de l'école primaire (de 3H à 8H). En effet, les élèves étaient prêts à partir à la chasse aux déchets dans les zones choisies (de l'école à la Gare et son parking, au terrain de foot, Port et ses alentours, piscine et autour du C2T), tout cela sous le soleil.

Quatre employés de la voirie et un apprenti (Travaux Publics), ainsi que le contremaître communal étaient présents pour encadrer les divers groupes accompagnés de leurs enseignantes et enseignants. Accueillis dans la cour du collège par le staff de la voirie, les élèves recevaient gants, des sacs transparents et des pinces, ainsi que des explications quant aux conséquences liées à ce problème de déchets. Après avoir répondu aux questions des enfants et donné quelques consignes importantes à respecter la collecte pouvait commencer.

Et c'est parti pour chaque groupe de se rendre dans les diverses zones prévues. Cette journée de prospection était un peu comme une chasse au trésor pour certains ou un esprit de compétition pour d'autres «qui arriverait à en ramasser le plus», mais tous ont bien respecté les consignes. Parfois, les élèves faisaient appel aux adultes pour savoir s'ils pouvaient ramasser certains objets ou non et ils ont adoré se servir des pinces mises à disposition.

En milieu d'après-midi, tous les élèves se retrouvent dans la cour du collège primaire pour un bilan de leur collecte. Les employés communaux ayant préparé une bonne protection sur le sol, il était temps de vider les sacs plastiques pour un petit inventaire. Au fil du flux de déchets, on peut voir qu'une quantité importante de mégots a été ramassée, de même que des paquets de cigarettes vides, canettes diverses (bière, boissons sucrées, etc.), bouteilles et sachets en plastique de boissons, bouteilles en verre, seau de chantier, cassette en bois, tapis, dessous de pots à fleurs, gants et même un casque.

Pour l'anecdote, durant 1h30, deux élèves ont ramassé 152 mégots dans les environs des terrains de foot. Pour les élèves, cette action leur semble nécessaire tout en étant dégouter de «devoir ramasser tout ça.»

Cependant, cette activité permet de sensibiliser et amener une réflexion des élèves à ce phénomène en intégrant une vision réelle de la nécessité d'être attentifs à la préservation de la nature.

Des remerciements sont adressés aux employés de la voirie qui, avec leur souriante gentillesse, leurs compétences et leur engagement ont permis un super bon déroulement de cette action. Merci aussi aux élèves et aux enseignants qui ont participé à cette journée «Poutzday».



Un bien immobilier est un bout de notre histoire. Sa vente doit être traitée avec cœur et humanité

Mme Laurence Schmutz, courtière diplômée depuis 15 ans, est la personne de confiance pour vous accompagner de manière personnalisée dans la vente de votre bien immobilier.

032 566 70 30

Chemin du Stand 3 2515 Prêles

Route de la Sauge 8 2042 Valangin

www.viaterra.ch

info@viaterra.ch

Cabinet ELSA

REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE
Reconnu par les assurances complémentaires

Remise en place de l'Atlas, reboutement, massages articulaires, sportifs, relaxant, anti-cellulite et Reiki



Cabinet de Neuchâtel Rue des Draizes 6 - 2000 Neuchâtel (également présente au Val-de-Travers)





Création et entretien de jardin Plants de fleurs et de légumes

Les Flochets 2525 Le Landeron T. 032 751 26 66 F. 032 751 29 79 info@voillatsa.ch voillatsa.ch



24h/24 032 751 28 50 BREVET FÉDÉRAL - MEMBRE ASSF

Depuis 1959 une famille au service des familles Prévoyance funéraire

LIGNIÈRES

Une désalpe qui restera dans les mémoires



Sous un soleil radieux, le village de Lignières a été envahi samedi par une foule incroyablement dense venue à la 47e désalpe, unique événement de ce genre dans le canton.

Bel accueil, coloré par une nuée de champignons plus vrais que nature, nés du matin, le décor planté se calquait au thème «Champi-mignon» enjolivé, décalé ou pimenté, chacun ayant sa recette. Grouillant de monde, difficile d'approche aux heures de pointe, le marché au mille œuvres artisanales et senteurs du terroir, ne désemplissait plus, derrière les stands, un sourire, «tout va bien». Rien d'étonnant, un essaim s'est formé aux stands de nourriture et boissons, la patience ne s'épuisait pas à la queue leu leu.

Nouvelle vaque déferlante à l'arrivée des spectateurs du cortège, un record selon les organisateurs. En gilet jaune les 16 commissaires de sécurité n'en croyaient pas leurs yeux «du jamais vu », leur souci était de canaliser le public derrière les cordes pour libérer le parcours. La prudence prévaut, la cavalerie et les troupeaux défilent à toute allure, pas moyen de les freiner et il faut de la place aux claqueurs de fouets. Parés de fleurs et de sonnailles, les vaches et génisses ont fait sensation. A chaque désalpe le bétail est orné de magnifiques décorations qui sont l'affaire des femmes, principalement des épouses des membres de la Commission des pâturages, d'autres mains féminines prêtent main forte. Un engagement et une créativité qui sont à saluer. Les bovins ne sont pas la seule exclusivité, le public s'est attendri devant les groupes d'enfants transformés en champignons de toute sorte, les chèvres au foulard et les ânes paisibles. Dynamiques les fanfares et groupes musicaux ont temporisé magistralement le pas de marche ajoutant une variante de leur cru. Le folklore était roi avec les danses et musiques des coraules bulloises en bretzon et dzaquillon, les cors des alpes résonnants, le tintamarre des fouets et des vaillants porteurs de toupins sous la voltige des drapeaux pendant deux

tours de cortège dans le village. La surprise est venue des chars des sociétés, burlesques, élégants, fleuris, musicaux, distributeurs de vin, fromage, bonbons et tirs de confettis.

La douce chaleur d'arrière-été a retenu les visiteurs qui se sont attardés dans les rues, les plus jeunes ont bougé aux rythmes de la clique Tschuni d'Orvin en démonstration au centre du village. Sur le préau du collège, les groupes folklorique ont perpétué la magie du folklore et de la cordialité devant un public fourni et chaleureux.

Organisée exceptionnellement puisque ne coïncidant pas avec la FDV, la soirée concert sous la tente a été couronnée de succès. Sur scène, le dynamique groupe landeronnais Les Whi'ties, a interprété des mélodies connues de tous les âges, en les adaptant à sa manière. Conquis le public ne s'est pas fait prier deux fois pour accompagner l'orchestre en chantant à l'unisson et pour exprimer son plaisir de passer de beaux moments dans une ambiance folle. Pour le comité d'organisation la désalpe 2024 est une franche réussite.





La qualité avant tout !



LE BULCOM ET LA BANQUE RAIFFEISEN NEUCHÂTEL ET VALLÉES PROPOSENT

DE VILLAGES EN VISAGES

PROPOS RECUEILLIS PAR ROBIN NYFELER





SIX QUESTIONS POUR SERGE

1. AS-TU UN RÊVE OU UN OBJECTIF?

Mon rêve, je l'ai déjà accompli, car ma passion a toujours été de travailler dans les vignes. Mon objectif désormais est de réussir, avec ma fille Margaux et mon fils Quentin, la construction de notre nouvelle cave. Ce sera une belle consécration pour les cinquante ans de notre exploitation en 2028.

2. T'ES-TU DÉJÀ SENTI INSPIRÉ PAR QUELQU'UN?

Par beaucoup de gens, à vrai dire, car j'aime observer les autres. Je m'imprègne facilement de leur manière de faire, c'est ainsi que j'apprends. C'est très enrichissant.

3. TON POINT FORT?

Je ne lâche jamais l'affaire.

4. A L'INVERSE, AURAIS-TU UN POINT FAIBLE?

En dehors de mes passions pour la vigne et le vin, je me laisse un peu vivre : je ne planifie rien. Ma femme me le reprochait parfois. Quand nous partions en vacances, je chargeais la voiture, je m'installais au volant et je lui demandais : « *Où va-t-on ?* »

5. COMMENT S'ORIENTE TON TEMPS LIBRE?

Je travaille beaucoup avec mon fils, donc j'apprécie mes instants de repos avec mes deux chats, Simba et Berlioz. Les moments passés entre amis me sont également très précieux. J'aime voir du monde et me sentir entouré.

6. QUELLE EST L'ACTUALITÉ QUI RETIENT TON ATTENTION EN CE MOMENT?

Malheureusement, il y a trop de choses négatives qui retiennent mon attention aujourd'hui. Trop de violence à travers le monde, trop d'enfants qui meurent, et des écarts toujours plus marqués entre ceux qui n'ont rien et ceux à qui tout réussit.

SERGE DIVERNOIS

E BULCOM PROPOSE UNE SÉRIE DE PORTRAITS DE PERSONNAGES QUI FONT LA VIE ORDINAIRE ET MAGNI-FIQUE DE NOTRE BELLE RÉGION.

Au sein de cette rubrique, vous reconnaîtrez forcément l'une ou l'autre de ces braves personnes. Est-ce votre voisin, quelqu'un

Au travers de courtes entrevues avec des êtres humains aux parcours variés et aux visions diverses voire divergentes, faisons mieux connaissance avec ceux qui forment notre communauté.

reconnaîtrez forcément l'une ou l'autre de ces braves personnes. Est-ce votre voisin, quelqu'un à qui vous adressez de temps à autres un bonjour, quelqu'un dont vous avez entendu parler? Nous pourrions parler de vous... Très bonne lecture.

LA RÉDACTION DU BULCOM

AU FIL DU TEMPS, SERGE DIVERNOIS HÉRITE DISCRÈTEMENT DE LA PASSION DE SON PÈRE POUR LA VIGNE ET LE TRAVAIL MANUEL MINUTIEUX. CONQUÉRANT ET ENTREPRENEUR, IL SE LANCE DANS LE MÉTIER DE VIGNERON GRÂCE À UNE FORMATION ACCÉLÉRÉE, ANIMÉ PAR UNE PASSION INDÉFECTIBLE. PASSANT DE 1 500 LITRES EN 1978, IL ASSURE DÉSORMAIS, AUX CÔTÉS DE SA FILLE MARGAUX ET DE SON FILS QUENTIN, UNE PRODUCTION DE 30 000 LITRES, DÉCLINÉE EN 19 PRODUITS DISTINCTS. SERGE NOUS A ACCUEILLIS CHEZ LUI ET NOUS A RACONTÉ UNE HISTOIRE DE VIE À SON IMAGE : SIMPLE, MAIS REMPLIE D'ÉMOTIONS PUISSANTES, BELLES ET BOULEVERSANTES, DES NOTES SUBTILES QUE VOUS RETROUVEREZ DANS SES VINS, SI VOUS Y ÊTES ATTENTIFS.

RAIFFEISEN

À CORNAUX

Une histoire de vignes et de famille

Mes grands-parents, paysans modestes, possédaient une ferme qui abrite aujourd'hui la maison de commune de Cornaux. Ils ont eu douze enfants, dont ma mère, qui aimait particulièrement travailler dans les vignes.

Mon père, quant à lui, perd ses parents très jeune. Il quitte le Val-de-Travers pour travailler chez un agriculteur à Wavre. C'est là qu'il rencontre ma mère. Travaillant sur des chantiers de construction, mon père économise suffisamment pour acheter, en 1953, la maison mitoyenne du Vignoble 14, à Cornaux. L'endroit semble propice au bonheur, puisque six enfants naissent de leur union, moi le dernier!

Mon père, habile de ses mains, rénove la maison. Mais à 55 ans, il ressent le poids des années et décide de ralentir son activité. Avec ma mère, ils acquièrent quelques parcelles de vigne et vendent leur raisin à une cave de Cressier.

Pour ma part, j'entame ma vie de travailleur comme serrurier. Lorsque mon père atteint 59 ans, il est résolument trop fatiqué pour continuer à travailler dans les vignes. Après réflexion, je décide de quitter mon métier de base pour devenir vigneron, à 24 ans. Même si j'ai déjà une certaine expérience dans les vignes, c'est pour moi un véritable saut dans l'inconnu.

i'installe mes trois cuves, un pressoir et une fouleuse récupérés auprès de Pierre Frochaux au Landeron, J'aménage également un bureau et un petit coin pour recevoir mes clients. A la suite de cela, i'effectue une formation accélérée à Changins.

La première année (1978), je produis 1'500 litres de vin blanc, tous vendus dans le village. Mon frère aîné, imprimeur à Genève, concoit des étiquettes simples mais élégantes. Mon vin est fort bien accueilli, marquant le retour de l'encavage à Cornaux après 24 ans d'absence.

Deux ans après cette première vinification, ie produis mes premières bouteilles de vin rouge, et deux ans plus tard, je coml'avantage de tout vendre en une seule journée lors des caves ouvertes! Pour la petite histoire, Willy Meyer, un ami et client de la première heure, qui était aussi correspondant du Bulcom, vient toujours acheter du vin chez nous.

Je loue une vieille ferme à Cornaux, où jugé trop vétuste. Cela m'attriste profondément. Les sols en pierre d'Hauterive et une pièce avec une coulisse pour le moût étaient des éléments précieux du patrimoine, échappant malheureusement à la logique économique.

> À cette époque, presque chaque propriétaire de maison mitoyenne dans le village possède un peu de vigne. Ils vendent leur récolte à Cressier, auprès de Ruedin, Vacher, Grisoni ou La Grillette, mais ne sont pas eux-mêmes vignerons. Après avoir racheté les vignes de mes parents, je fais progressivement l'acquisition de plusieurs parcelles éparses. En hiver, je travaille pour le service d'entretien de la Migros afin de compléter mes revenus.

plète ma gamme avec un Œil-de-Perdrix, Marie-France (que je fréquente depuis toujours en petite quantité. Cela présente 1976) et moi nous marions en 1984. Nous avons le bonheur d'accueillir notre premier enfant. Ouentin en 1988. En 1990, nous achetons la maison où se trouve encore notre exploitation. Nous avons tout rénové ensemble; notre fille Margaux vient, quant à elle, au monde en 1992.

Au début de mon activité, je n'ai pas les Marie-France et moi faisons tout à deux: moyens d'acheter la ferme dans laquelle à la vigne, à la cave et dans notre famille. je travaille. Plus tard, lorsque j'eu suffi- Elle décède en 2018, à l'âge de 59 ans, des samment d'argent, j'appris qu'une caisse suites d'un cancer. Sa disparition nous de compensation allait l'acquérir. L'ins- bouleverse totalement, mais renforce titution détruit finalement le bâtiment, encore davantage les liens entre Ouentin.

Margaux et moi. Nous sommes très soudés, et notre séance du vendredi est sacrosainte. Nous échangeons, nous planifions nos actions, nous allons de l'avant.

Aujourd'hui, nous exploitons 5,5 hectares de vignes, dont presque quatre nous appartiennent. De 1'500 litres à mes débuts, nous sommes aujourd'hui à 30'000 litres par an que Quentin décline en Chasselas, Pinot noir, œil-de-Perdrix, Pinot blanc, Pinot gris, Chardonnau, Divico et un assemblage de trois cépages spécifiques.

C'est désormais Quentin qui dirige la cave, après un riche parcours de formation. Il obtient son CFC de caviste aux Caves de la Ville de Neuchâtel puis parfait sa formation aux Caves de la Ville de Berne à La Neuveville, avant de partir élargir ses connaissances lors d'un long séjour linguistique à Neftenbach, dans le canton de Zürich. Sa vision et son énergie nous permettent de cultiver nos vignes selon les normes bio et d'imaginer un avenir prometteur pour notre domaine.

Avec Quentin aux commandes, notre regard est fixement tourné vers l'avenir. Un beau projet d'expansion est en cours: la construction d'une nouvelle cave, moderne et respectueuse de l'environnement, dont l'inauguration est prévue en 2028. Ce bâtiment abritera également quatre appartements adaptés aux personnes à mobilité réduite, symbolisant notre attachement à la terre et notre volonté de contribuer à une vie locale et inclusive. En trois générations de «Divernois», nous avons su préserver l'âme de notre domaine familial tout en nous adaptant aux défis contemporains. Aujourd'hui, c'est avec fierté que je vois Quentin et Margaux perpétuer notre histoire, ancrée dans les terres de Cornaux.»

Pour aller plus loin:

WWW.DOMAINEDIVERNOIS.CH

Caves ouvertes le vendredi soir de 17h à 19h et le samedi matin de 10h à 12h. Tous les vendredi et samedi soir du mois de février, soirées SAUCISSE AU MARC à la cave. Réservez votre table! 032 757 21 91 ou: contact@domainedivernois.ch

RAIFFEISEN





LIGNIÈRES

Séance express du Conseil général

Retour aux affaires pour le législatif de Lignières, anciens et nouveaux élus ont siégé ce 12 septembre dernier, sous la présidence de Michael Wälchli, et ont donné leur assentiment à tous les objets soumis.

Organe de révision des comptes communaux

Arrivée en fin de mandat en ayant donné entière satisfaction dans le contrôle des quatre derniers exercices comptables, et à la suite de la procédure d'appel d'offres, la fiduciaire Deuber et Beuret SA a été reconduite pour la révision des exercices 2024, 2025 et 2026. Radar pédagogique

Testé ce printemps dernier dans le village, le radar pédagogique a eu un impact positif, il a joué son rôle de sensibilisation et a été bien accueilli par la population. A l'instar de plusieurs communes dans le canton, le CC a été convaincu par l'offre du modèle NeoSicura et prévoit, dans le cadre de sa compétence financière d'acquérir un seul radar pédagogique, coût de 5'940 francs, le rabais de 15% compris étant valable jusqu'au 6 octobre 2024, oblige d'accélérer l'achat. Dans un premier temps le radar sera installé durant un mois lors de chaque rentrée scolaire. Acquis à la cause de la sécurité publique, les élus ont approuvé cette solution adéquate de sensibilisation et du même coup ils ont classé la motion liée à cet objet et présentée par Denis Schleppi en décembre 2023.

Quartier Sasselet - crédit complémentaire de 130'000 francs

La construction des 22 villas planifiées au quartier Sasselet étant arrivée à terme, la commune se devait d'intervenir pour finaliser les travaux de viabilisation. Quelle ne fut pas sa surprise de constater les désagréments et les dégâts résultant d'une mauvaise exécution dans la construction de plusieurs maisons du quartier, notamment celles à charge de ELEOS Concept AG, entreprise aujourd'hui en faillite. Remédier à cette situation décevante consiste à envisager une série de travaux comprenant l'évacuation des eaux de la route en raison de la destruction de la tranchée drainante servant à infiltrer les eaux pluviales de la chaussée, l'évacuation des déblais laissés à l'abandon, la restitution de rang et de pavés détruits devant les habitations, la pose d'un nouveau caniveau au carrefour Eussinges - Sur le Rein, la réfection du chemin agricole Sur le Rhein, d'un muret de route, borne cadastrale, pavés de chaussée, et un lampadaire endommagés par le passage des camions et machines de chantier. La but recherché par les nouveaux travaux à entreprendre est d'éviter la diffusion des eaux de la route dans les parcelles privées jouxtant celle-ci, comme le prévoyait le concept initial. Présenté le mois passé à l'ensemble des propriétaires du quartier, le projet de remise en état a été bien accueilli et soumis à une demande, adressée particulièrement à ceux directement concernés par les mesures devant être réalisées sur leur bien-fonds, de se positionner formellement jusqu'au 15 septembre 2024. Vu la complexité de l'évacuation des eaux de la route, le Service cantonale de l'énergie et de l'environnement (SENE) a donné un accord exceptionnel pour un raccordement d'eaux pluviales au réseau d'eaux usées. Dans son rapport, la Commune relève que le facteur de dimensionnement des mesures proposées est supérieur aux normes actuelles de la VSA (Association suisse des professionnels de la protection des eaux), compte tenu d'une intensité plus abondante de pluie due au réchauffement climatique. Enfin, cette étape de remise en état permet à la Commune de se dégager de toute responsabilité vis-à-vis des propriétaires privés concernant l'infiltration des eaux que subissent ou que pourraient subir leurs bâtiments. Etalés sur 3 semaines les travaux devraient démarrer à mi-octobre 2024. Coût du concept, 200'000 francs, réduit de 70'000 francs par le reliquat des crédits votés pour la viabilité du quartier. Malgré cette nouvelle facture de 130'000 francs, l'objectif financier du projet « Quartier Sasselet », tient ses promesses, un bénéfice effectif de Fr. 885'000.-, sera atteint et respecté, affirme le CC. Par des regrets amers la CF se rallie à la démarche compréhensible du CC, les élus sont de même avis.

Assainissement du Collège de la Gouvernière

Pour rappel, en septembre 2023, le législatif a accordé au CC un crédit d'engagement de 105'000 francs pour le financement des mandats

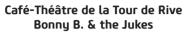
d'étude parallèles pour l'assainissement du collège de La Gouvernière et de ses alentours. En juin dernier a eu lieu le vernissage de l'exposition des trois études réalisées et la proclamation publique des résultats. Sur recommandation du collège d'experts, le CC a dès lors pris la décision, sous réserve de l'octroi des crédits nécessaires par le législatif de Lignières et le Conseil intercommunal de l'éorén, de confier la poursuite des études, la planification et la direction des travaux à l'équipe pluridisciplinaire lauréate, à savoir le Consortium d'architectes composé d'OS Architectes Sàrl à Marin-Epagnier et d'Aviolat Chaperon Escobar Sàrl à Neuchâtel, IT Idéales Technologies SA à Saint-Aubin-Sauges (ingénieur CVS), BKPLan SA à Gals (ingénieur électricien), DSI Ingénieurs civils Sàrl à Neuchâtel et EtudeIncendie Sàrl à Pully (expert protection incendie). La phase des études préliminaires étant désormais terminée, il convient dès lors de la finaliser en précédant à l'étude du projet à proprement parler et aux appels d'offres y relatifs. Après ces procédures une demande de crédit pourra être présentée au législatif de Lignières et au Conseil intercommunal de l'éorén, pour la réalisation des travaux, rapporte le CC. A savoir que le coût total de l'étude est de 600'000 francs. Le comité de pilotage constitué accompagnera cet important projet et en assurera son suivi. Au stade actuel, l'estimation sommaire des coûts s'élève à 6'715'000 francs, y compris les frais d'étude. La finalisation de l'étude permettra notamment de confirmer les coûts ou, le cas échéant, d'ajuster ceux-ci. Le calendrier prévoit : 30 octobre 2024 - Fin du délai référendaire. 1er novembre 2024 - Lancement de l'étude. 26 juin 2025 - Présentation du projet finalisé au Conseil général pour validation de principe avant le lancement des appels d'offres et l'établissement de la demande de permis de construire. 18 décembre 2025 - Crédit d'engagement soumis au Conseil général pour la réalisation des travaux. Avril 2026 - Début des travaux. A fin septembre 2026 - fin des travaux.

Communications du Conseil communal

- La desserte pour les travaux forestiers à Rochoyer est ouverte.
 Conçu pour faciliter l'exploitation de cette forêt, ce nouveau chemin remplace et épargne en même temps le chemin goudronné de Vorgneux des dégâts provoqués par les débardages, a expliqué Fabrice Bonjour.
- Acquisition d'un défibrillateur Le coffret a été installé ce jourmême contre la façade nord-est de la Maison de Commune. La location de l'appareil comprend une offre de formation que toute personne du village pourra suivre si elle en fait la demande. Les informations suivront officiellement, a fait savoir Ophélie Gauchat, responsable de la prévention et promotion de la santé.
- A la suite d'une rupture de conduite d'eau à la rue des Planches, la roche présente a retardé les travaux de réparation entrepris cet été. L'opportunité de cette intervention a permis de poser les tuyaux nécessaires au déploiement de la fibre optique sur le territoire communal, a précisé Denis Schleppi.
- Prise en charge des trajets scolaires des enfants domiciliés en dehors du village - Sans objection émise par la CF, le CC s'en est tenu au principe d'indemnisation déjà annoncé. par écrit au représentant des familles concernées. Un deuxième contact a clarifié certains points. Un retour est attendu avant de soumettre un règlement d'indemnisation au législatif
- De la couleur à la Maison de Commune Plus de première jeunesse, les volets de la Maison de Commune seront rénovés et recouverts d'un bleu pastel, ton des armoiries du village proposé par la commission de l'urbanisme. Ce lifting se fera durant la phase hivernale, a informé Josiane Chiffelle, présidente de commune.

Et pour terminer cette séance express de 24 minutes, la présidente, en charge de l'enseignement et formation, a rappelé la démission à fin 2025, de Laurent Winkler, directeur du C2T. L'appel à candidature est lancé.





Vendredi 27 septembre 2024 à 20h30



Vendredi 27 septembre 2024 à 20h30 - Bonny B & the Jukes

Alors que certains choisissent de crier leur désespérance face à la guerre et à la haine, Bonny B, choisit de nous faire partager l'espérance à travers sa musique!

Son dernier CD et spectacle nommés 'Peace', sont un hymne à la non violence vers la quête d'un monde meilleur.

Bonny B, chanteur doté d'une voix profonde, musicien aux multiples talents d'auteur, compositeur, également brillant harmoniciste, interprète avec émotion ses propres morceaux et également ceux de Nina Simone. (I wish et Why the King of Love is Dead)

Il offre au public un moment suspendu, une trève, une élévation vers la paix intérieure.

Son message est d'autant plus authentique qu'il a vécu la guerre dans sa chair, ayant été obligé de quitter le Cambodge avec toute sa famille, pour fuir les atrocités du régime Khmer rouge. Malgré les stigmates de sa souffrance passée, Bonny B à la conviction qu'à force de partager inlassablement des messages d'apaisement, de réconciliation, et d'espoir, l'être humain retrouvera une sérénité fraternelle et son lien d'amour avec les autres. Bonny B, clos son spectacle par une interprétation profondément bouleversante du morceau «Why the King of Love is dead? «Un magnifique hommage à Martin Luther King qui laisse le public gorge nouée, ému et à son tour rempli d'un nouvel espoir de paix...

Pour ce spectacle inédit au théâtre de la Tour de Rive, il sera accompagné par ses musiciens les Jukes au complet: Ice B à la guitare, Fred Bintner à la batterie, Mister PC à la Basse et sans oublier ses choristes: Javier, Janice, Christelle et Anna.

Prochain spectacle: Samedi 5 octobre 2024 à 20h30 -

Robert Bouvier - «ça veut jouer (ou bien?)»

Seul en scène, oui, mais avec une vaste galerie de personnages gravitant autour de lui...

Les tribulations d'un directeur de théâtre prêt à tout pour que... ça joue! Ouverture des portes 19h30 Comité du CTTR



Café-Théâtre de la Tour de Rive Robert Bouvier

Samedi 5 octobre 2024 à 20h30





LE LANDERON

Assemblée générale de l'USLL (Union des Sociétés Locales Le Landeron)

Mercredi de la semaine dernière, les représentants des sociétés de l'USLL se sont retrouvés en assemblée générale dans les locaux du NBA (nouveau bâtiment administratif), afin de pouvoir traiter les nombreux points de l'ordre du jour.

Rapport de la présidente

En préambule, Fabienne Spring, présidente, salue la présence de Fredy Winz, conseiller communal. Elle poursuit ensuite en soulignant qu'elle est enchantée par le nombre de manifestations organisées par les sociétés. Elle les remercie de faire ainsi vivre le village.

Elle souligne ensuite que grâce à diverses actions, les sociétés créent des liens très forts entre ses membres, à l'exemple de la Cécilienne avec son voyage au Portugal, de même que le Majesticks avec sa participation au Tatoo d'Édimbourg, de fantastiques expériences pleines d'émotions.

Comptes

Après avoir détaillé divers comptes, Isabel Albano, caissière, souligne que cette année le bouclement présente un bénéfice. Elle ajoute qu'il faudra réfléchir à l'organisation d'une manifestation, car sone don, La Cécilienne souhaitait que ce montant soit destiné à un projet spécifique. Lecture du rapport des vérificatrices fait, les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Admission et démissions

«Les Trouvailles Classiques» nouvelle société a fait part d'une demande d'admission. Claude Lebet, membre du comité présente la société en soulignant qu'elle a été fondée il y a trois ans. Elle accueille ainsi dans le magnifique cadre de la Chapelle des Dix-mille Martyrs des musiciens qui viennent de tous horizons (Suisse et international) et c'est un atout pour le Bourq.

Le **prochain concert** se déroulera le **6 octobre 2024** sous le thème «Vivaldiana»

La demande d'admission est acceptée par applaudissements.

Deux sociétés ont donné leur **démission**. L''AJL dont la dissolution a eu lieu le 28 juin 2024, faute d'intérêt au niveau des jeunes et le Badjuniors, la société n'existant plus.

Statuts

Les statuts ayant besoin d'être remis au goût du jour, un groupe est constitué (comité et membres de sociétés) afin de les étudier et de présenter les modifications lors de la prochaine assemblée générale.

Nomination du comité

Les membres du comité sont reconduits dans leurs fonctions, soit Fabienne Spring, présidente – Nicole Jakob, secrétaire – Isabel Albano, caissière – Véronique Zmoos Boudru, membre.

Après plus de vingt ans au comité, Marie-Christine Wattrelos a souhaité mettre un terme à son mandat. C'est avec un brin d'émotion qu'elle se retire pour pouvoir aller vers d'autres horizons. Un tout grand merci à elle pour son engagement.

Animation de Noël

Les dates prévues pour cette animation sont agendées aux 11, 12 et 13 décembre 2024. Comme de coutume, les quatre cabanes seront à nouveau à dispositions durant ces 3 jours sur la place centrale du village.

Divers

M. Fredy Winz, conseiller communal, remercie le comité de l'USLL et toutes les sociétés locales de s'investir ainsi pour faire rayonner ce village, car par leur présence et leurs activités, elles mettent «du sel dans la vie».

Présentation d'un programme informatique

Jean-Pierre Tellan, membre du club nautique du Landeron (CNL) explique qu'il a conçu un programme informatique permettant de gérer la caisse du CNL lors de la dernière fête du port. Cet apport ayant été bénéfique, il a envisagé de mettre son programme à disposition des sociétés locales. Il explique ensuite tous les avantages d'un tel système permettant de faciliter la gestion des comptes d'une manifestation. Il reste à disposition pour en discuter au sein des sociétés.

La séance se termine autour du verre de l'amitié offert par la commune, agrémenté d'une petite agape préparée par le comité.



ENTRE-DEUX-LACS

La Ludotène présente quelques nouveautés

Fleur-de-Lys 7 à Marin - ludomarin@net2000.ch site internet: ludotene.ch

Ouvertures:

lundi et jeudi de 15h30 à 18h et un samedi par mois de 10 à 12h La Ludotène sera fermée durant les vacances d'automne.

Dernière ouverture: jeudi 4 octobre. Réouvertures: lundi 21 octobre 2024. Prochain samedi: le 26 octobre (autres dates sur notre site internet)

Pour tous les contacts et les prolongations de jeux: ludomarin@net2000.ch







Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes

Chaque vendredi

Le BUZZ (groupe de jeunes) se retrouve à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. Pour en savoir davantage, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Du vendredi 27 au dimanche 29 septembre

De succulentes gaufres vous attendent dans la Vieille ville du Landeron à la traditionnelle Brocante.

Prochain spectacle du **Théâtre de la Marelle**, «**La vengeance du par-don**», texte d'Eric-Emmanuel Schmitt

Samedi 26 octobre au temple du Landeron à 20h – Entrée libre – chapeau à la sortie

En savoir davantage sur www.compagnielamarelle.ch Davantage d'infos concernant les activités: voir le site www.entre2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 29 septembre

10h00 Culte au temple de Lignières.

10h00 Culte Terre Nouvelle au collège de Vigner de St-Blaise. Garderie et Bee Happy (début au culte) au foyer. La Ruche: cf. sur le site.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi

Médit'à l'Aube, en principe chaque lundi de 6h45 à 7h15 - marche, méditation et prière - rendez-vous à la gare de St-Blaise-Lac.

Infos: E. Amstutz au 077 458 58 30.

Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débuter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Mardi midi

Chaque mardi au foyer (sauf vacances scolaires) – pour que les enfants ne mangent pas seul à la maison! Accueil dès la 9° Harmos.

Gratuit et ouvert à tous – chaque enfant apporte son pique-nique – moment de partage, jeux, repas, avec l'encadrement d'une équipe sympathique.

Infos et inscriptions auprès de Ruth Letare (contact ci-après)

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Mardi 1er octobre

10h00 Culte au **Home** St-Joseph.

Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

JEUDIS DIEU: Bienvenue aux enfants de la 3H à la 7H dès le 24 octobre à 17h15 au centre paroissial de Cressier. Au programme: chants, jeux, bricolages, histoire biblique, apprendre à prier avec une belle équipe de moniteurs.

En savoir davantage et/ou s'inscrire en ligne sur le site

(jeusamdisdieu.ch) ou auprès de F. Droz à contact@jeusamdisdieu.ch

jusqu'au 30 septembre.

Réservez d'ores et déjà la date de la prochaine soirée **Souper-Ciné** avec le film «Le Club des miracles», le vendredi 8 novembre au centre paroissial à 18h30. Plus d'info sur le site.

Inscription jusqu'au 4 novembre auprès de Jocelyne Nourrice, 032 757 11 03

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Le Landeron

Réservez d'ores et déjà la date du prochain spectacle du **Théâtre de la Marelle**, «**La vengeance du pardon**», **le samedi 26 octobre au temple du Landeron à 20h** – entrée libre, chapeau à la sortie.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndondo, tél. 078 728 88 31, fanny.ndondo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignières:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com

Centre paroissial réformé de Cressier: Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10 (mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 27 septembre

9h00 Messe à St-Blaise, chapelet, confessions

Samedi 28 septembre

11h00 Célébration Baptême

18h30 Messe à St-Blaise

Dimanche 29 septembre

9h00 Messe à St-Blaise, Journée des Migrants 10h30 Messe à St-Blaise, Journée des Migrants

Lundi 30 septembre

Visites aux malades à domicile

Mardi 1er octobre

8h30-12h30 Ouverture du secrétariat

9h00 Messe à St-Blaise

13h30-17h00 Ouverture du secrétariat

19h00 Assemblée générale du Conseil de paroisse de St-Blaise

Mercredi 2 octobre

8h20-12h10 Bibliobus, St-Blaise

10h00-12h30 Ouverture du secrétariat

Jeudi 3 octobre

8h30-12h30 Ouverture du secrétariat

13h30-17h00 Secrétariat fermé

Visites aux malades à domicile

Vendredi 4 octobre

9h00 Messe à St-Blaise, Chapelet, Confessions, Ecoute 18h30 Préparation aux Baptêmes

Samedi 5 octobre

9h00 Messe à Hauterive

11h00 Célébration de Baptême

18h30 Messe à St-Blaise

Dimanche 6 octobre

9h00 Messe à Hauterive

10h30 Messe à St-Blaise

11h30 Célébration Baptême

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale (https://www.cath-ne.ch/votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

https://www.cath-ne.ch/ votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h30/13h30-17h00 et jeudi 13h30-17h00

Rue du Port 3 2072 Saint-Blaise 032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Contact: abbé Leonardo Kamalebo 079/6834436

Paroisse de Cressier-Cornaux

Lundi 30 septembre

19h30 Répétition de l'Ensemble vocal des paroisses au Chalet St-Martin

Mardi 1er octobre

11h00 Messe au Fouer

15h30 Catéchèse de 5ºhau Chalet St-Martin

16h45 Catéchèse de 6ºhau Chalet St-Martin

Visite aux malades et communion par l'abbé Gérard dans nos

Paroisses.

Mercredi 2 octobre

Préparation au baptême

Jeudi 3 octobre

11h00 Messe au Fouer

Dimanche 6 octobre

10h00 Messe interparoissiale

Vous désirez faire baptiser votre enfant dans la religion catholique? Alors prenez contact avec l'abbé Gérard Muanda, prêtre de nos paroisses de Cressier - Cornaux, Le Landeron - Lignières au 032 757 11 86 ou au 079 367 79 32. L'abbé Gérard vous proposera de faire votre connaissance et préparer au mieux ce baptême.

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignières

Dimanche 29 septembre

10h00 Messe interparoissiale.

Après la messe, l'abbé Gérard Muanda vous propose de venir visiter le stand de crêpes de la paroisse qui se tient sur le trottoir devant l'éalise

Jeudi 3 octobre

18h30 Conseil de paroisse à la cure

Vendredi 4 octobre

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

Dimanche 6 octobre

14h30 Visite de la chapelle de Combes jusqu'à 16h30

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jeudi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2 Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

LA TÈNE

Actions pour le climat

La taxe CO, comment ca fonctionne?

Lors de l'introduction de la taxe sur le CO₂ en 2008, les conditions fixées dans la loi étaient que l'entier des recettes soit redistribué à la population selon une subtile répartition. Un tiers des revenus de la taxe est destiné à soutenir les économies d'énergie et à promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables au travers du Programme Bâtiments. Le solde des recettes est redistribué directement à la population par le biais des assurances maladie et à l'économie sous la forme de réduction des primes AVS payées par les employeurs.

Introduite en Suisse en 2008, la taxe sur le CO₂ grève les combustibles fossiles utilisés à des fins de chauffage tels que le mazout et le gaz naturel à raison de 120 francs par tonne de CO₃ émise. Il faut se rappeler ici que la consommation de tout combustible fossile (mazout, gaz naturel, charbon) génère une quantité de CO, qui est fonction de la nature même du combustible. Ainsi la combustion d'un litre de mazout dans une chaudière, qui permet de délivrer 10 kWh d'énergie thermique pour le chauffage du bâtiment, émet inévitablement 2.6 kg de CO₃ à la sortie de la cheminée. Au tarif de 120 francs la tonne, on en déduit que la taxe CO, prélevée sur chaque litre de mazout se monte à 31 centimes. Sachant que le prix du mazout est aujourd'hui à environ 1 franc le litre, toutes taxes comprises, on en conclut que la taxe CO, renchérit le prix du combustible fossile de plus de 40%! Au point de rendre les économies d'énergie plus attractives et de favoriser l'utilisation des énergies renouvelables telles le bois, les pompes à chaleur ou les réseaux de chauffage à distance renouvelables qui elles sont exemptées de cette taxe.

Voyons maintenant comment la Confédération redistribue l'intégralité des 1,2 milliards de francs de recettes prélevées en 2022 selon les règles fixées dans la loi sur le CO₂.

- Le premier tiers, soit 425 millions de francs en 2022, va au Programme Bâtiments. A titre d'exemple, l'isolation des façades et de la toiture est subventionnée dans le canton de Neuchâtel à raison de 60 francs par m² pour autant que le niveau d'isolation réponde à certains critères de qualité. En cas de remplacement de l'ancienne installation de chauffage par une pompe à chaleur, l'aide financière est de l'ordre de 5'000 francs pour une maison individuelle. Ces subventions représentent le 15% environ de l'investissement consenti par le propriétaire.
- La part des recettes de la taxe sur le CO₂ redistribuée directement à la population se monte à environ 520 millions de francs par année. Ce montant est réparti entre toutes les personnes domiciliées en Suisse et est versé par le biais des assurances maladie. Vous trouverez sur votre police d'assurance obligatoire des soins (LAMal) une rubrique intitulée «Redistribution de la taxe sur le CO₂» avec un montant de -5.35 francs sur la prime mensuelle pour l'année en cours. Ainsi en 2024, chaque habitant du pays aura donc touché 64.20 francs sous forme de réduction de sa prime d'assurance maladie.
- La part de la taxe CO₂ qui revient à l'économie est de l'ordre de 245 millions de francs par année. La redistribution de ce montant s'effectue en fonction de la masse salariale déclarée à l'AVS. Ainsi, les employeurs ont reçu 66.20 francs pour chaque tranche de 100'000 francs de masse salariale soumise à l'AVS.

Pour illustrer les enjeux au niveau individuel, prenons l'exemple d'un ménage de trois personnes habitant un appartement de 4 pièces dans un immeuble mal isolé et équipé d'une chaudière à gaz. Dans ces conditions, cette famille paiera environ 400 francs de taxe CO₂ par année, ce montant étant «noyé» dans les

charges de l'immeuble. Et comme nous l'avons vu ci-dessus, cette famille se verra «ristourner» un montant total de 192.60 au travers ses primes maladies. Si la même famille habitait un immeuble bien isolé alimenté par une énergie renouvelable, elle serait exemptée de la taxe CO_2 tout en continuant de profiter de la réduction de ses primes d'assurance maladie.

Prélevée sur les combustibles fossiles, la taxe CO₂ repose sur le principe du pollueur-payeur. Elle est incitative en encourageant les économies d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans le domaine du chauffage. De plus elle est neutre fiscalement puisque l'entier de ses recettes est redistribué selon une subtile répartition entre les propriétaires, la population et l'économie. Elle est l'instrument central de la politique énergétique et climatique de la Confédération pour atteindre les objectifs de la neutralité carbone visée pour 2050.



La taxe sur le ${\it CO}_2$ a pour but d'encourager les économies d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables. Elle est l'instrument central de la politique énergétique et climatique de la Confédération pour atteindre les objectifs de la neutralité carbone visée pour 2050.

La Tène, le 24 septembre 2024

Conseil communal

GALERIE COMQUECOM

Expression artistique pour tous





Résidents Fondation Centre ASI

C'est une nouvelle exposition originale qui est proposée prochainement à la galerie neuvevilloise Comquecom. Une mise en valeur de la créativité des personnes en situation de handicap de notre région. En effet, les résidents de la Fondation Centre ASI de Bienne exposeront leurs créations lors du premier week-end d'octobre.

La Fondation Centre ASI a pour mission de créer une structure de travail et d'habitat pour les personnes adultes en situation de handicap de la région de Bienne, du Seeland et du Jura bernois. La galerie Comquecom se réjouit de faire découvrir une nouvelle forme d'art.

Exposition 5 octobre 2024 de 10h à 17h.

Vernissage vendredi 4 octobre 2024 de 17h à 20h en présence des artistes. Comquecom

La galerie Comquecom a ouvert ses portes en août 2018 à La Neuveville. Karin Aeschlimann, propriétaire et directrice de la galerie, souhaite proposer un lieu vivant dédié aux arts plastiques et au design. www.galerie-comquecom.ch

WAVRE

La fête d'automne: toujours un franc succès



Le souk a fait le plaisir des vendeurs et des acheteurs

C'est grâce à la société d'émulation de Thielle-Wavre et à l'association du P'tit four que cette fête d'automne a lieu. Rappelons que la société d'émulation organise des moments festifs dont les bénéfices alimentent le fond scolaire et aident ainsi à financer diverses activités comme des sorties éducatives et des camps pour les écoliers, et que le P'tit four fait vivre le four banal, en participant à des manifestations laténiennes.

C'est par une température redevenue clémente, que dès potron-minet, les comités des deux associations s'activaient, qui à démarrer le feu qui cuira les pizzas, qui encore d'installer et d'achalander la buvette et la cuisine. Les enfants, quant 'à eux, s'installaient dans les couloirs de l'école ou sur le préau, déballaient et préparaient les objets qui seront vendus à l'ouverture du désormais traditionnel souk. Tout un petit monde s'est activé pour que la fête soit prête sur les coups de 10 heures.

Ces vendeuses et vendeurs en herbe proposaient, à la vente, jouets, jeux, parfums faits maison, bijoux ou encore habits. Comme dans la vraie vie, elles et ils doivent louer leur emplacement et disposer leurs objets pour faire envie aux acheteurs potentiels. «J'ai bien vendu et je fais un beau petit bénéfice », glisse une des vendeuses, qui offrait à la clientèle des produits cosmétiques fait maison. Sa maman rectifie dans un sourire « je réserverai la moitié de la somme pour acheter les produits de base et le solde sera pour elle».

Il u avait du monde pour déguster une pizza. des hamburgers, des saucisses, des salades ou des desserts

Après le repas, l'école de musique du BBM74, qui fête ses 30 ans cette année, a proposé à la population de Wavre un récital par ses sections jazz et rock. Appréciées à leur juste valeur, les interprétations de la musicienne, des musiciens et des chanteuses ont ravi adultes

Merci à l'équipe organisatrice qui, comme à chaque manifestation, sait mettre la main à la pâte, pour que la fête soit réussie. L'édition de la fête d'automne de cette année ne fait pas exception à cette règle.

Malgré le fait que le P'tit four n'a pas chômé cet été (les membres ont participé à 4 jours du passeport vacances, accueillis chaque fois 15 enfants de Neuchâtel, du Vully et de Payerne) Les pizzaiole n'ont pas chômé

et la société d'émulation sont déjà à l'œuvre pour préparer les prochaines manifestions de Thielle-Wavre.



Un concert pour marquer les 30 ans du BBM74















Aurélie se déplace chez vous sur tout le canton

076 239 82 26





Creuze 8 - 2072 Saint-Blaise patricepagani@hotmail.com

Natel 079 448 59 72



CORNAUX

Séance extraordinaire du Conseil général: une motion pour une fusion avec les communes de Cressier et Lignières déposée par le Groupe PLR

Le 23 septembre dernier, le Conseil géné- Demande de crédit d'investissement de CHF critique afin d'assurer un développement équiral était réuni à l'Espace Ta'tou pour une assemblée générale extraordinaire. Au programme: l'élection d'un nouveau déléqué au CAP, mais aussi le vote concernant un complément budgétaire de CHF 76'800 pour 2024. Si le siège vacant au CAP a trouvé preneur. L'arrêté a lui été renvoué pour compléments d'informations. Par ailleurs, la question d'une fusion avec les communes de Cressier et Lignières a été relancée avec le dépôt d'une motion dans ce sens par le Groupe PLR.

Nomination d'un membre délégué

à l'Association Centre de Jeunesse «Le CAP» Sur proposition du PLR, c'est Ricardo Da Costa qui est nommé délégué à l'association Centre de Jeunesse «Le Cap».

Arrêté concernant un complément budgétaire de CHF 76'800.00 au budget 2024

À la suite du départ de l'administrateur, de l'absence pour raisons médicales de l'administratrice-adjointe ainsi que du départ à la retraite de la secrétaire-comptable nécessitant le tuilage avec son successeur, le Conseil communal sollicitait un complément de charges de personnel dans le cadre du budget de l'exercice 2024. L'arrêté présenté aux membres de l'assemblée prévoit un montant de CHF 76'800.00 pour dédommager les membres du conseil communal et l'engagement anticipé d'une secrétaire.

Tant la commission financière que le Parti Socialiste et le Parti Libéral ont demandé des compléments d'informations et des éclaircissements sur ce montant et proposé un report de l'arrêté pour la prochaine assemblée. Soumise au vote, l'entrée en matière de cet arrêté a été refusée à l'unanimité par l'Assemblée.

211'000.00 pour le développement du réseau électrique communal dans le cadre du projet «Le Clos».

Dans le cadre du projet immobilier au lieu-dit «Le Clos», il apparaît que les infrastructures électriques situées à proximité ne sont pas aptes à fournir l'électricité nécessaire au projet. De ce fait, il est nécessaire de prévoir une nouvelle station de moyenne et basse tension afin de répondre à la demande d'énergie sur le plan électrique. Le coût du projet est de CHF 211'000.00. Alexis Messerli, pour la commission financière, a souligné que la commune ne disposait d'aucune marge de manœuvre pour réduire les coûts et Jean-Luc Décrevel pour la commission SITP, a estimé que la commune n'avait pas d'autre choix tout en ne proposant pas de recommandation de vote à l'assemblée. Enfin, tant le Parti socialiste que le Parti libéral se sont positionnés favorablement, après avoir demandé quelques précisions au Conseil communal. L'arrêté a finalement été accepté à l'unanimité par les membres du Conseil géné-

Motion: pour une fusion avec les communes de Lianières et Cressier.

Le groupe PLR a remis au Conseil général une motion pour une fusion avec les communes de Lignières et Cressier. Selon cette motion, de nombreux arguments plaident en faveur d'une fusion. En effet, le PLR estime qu'il est nécessaire de prévenir l'isolement communal. Mais aussi qu'il est important de consolider des relations d'ores et déjà existantes avec les communes voisines, ce qui aurait pour effet de renforcer la démocratie locale et de revitaliser la vie politique ou encore de réaliser des économies d'échelle et une meilleure gestion des ressources et enfin d'atteindre une masse

libré. Le PLR ne désire pas inclure Le Landeron dans cette fusion, tout en restant ouvert au dialogue, étant donné que les citoyens du Landeron ont déjà refusé le projet de fusion par le passé.

Divers

Jean-Luc Décrevel a demandé des précisions concernant la remise en place du totem de sianalisation de la zone 30km/h au début de la rue des Fontaines. Mario Clottu a précisé que l'Etat avait exigé qu'il soit remis en place pour limiter la vitesse à l'entrée du village. La circulation routière à Cornaux demeure un problème pris au sérieux par le Conseil communal qui réfléchit à mettre à nouveau un radar éducatif et éventuellement un marquage au sol à la rue des Fontaines.

Pascale Leutwiler a demandé où en était le projet de piste cyclable entre Cornaux et Saint-Blaise. Jean-Maurice Cantin, pour le Conseil Communal, a expliqué que de nombreuses oppositions avaient été levées mais que l'une d'entre elles subsistait toujours et que le dossier était désormais entre les mains du canton. Enfin, Lina Veliz a enjoint l'assemblée à regarder le reportage de la RTS concernant la cohabitation de Cornaux avec le castor. En effet, depuis peu, la commune a mis en place un système importé du Canada qui pour l'instant semble porter ses fruits. Elle a rappelé également, que le canton prévoyait des dédommagements pour les dégâts occasionnés par cet animal protégé et que des informations étaient disponibles sur le site du canton à ce sujet. Laurent Krebs a demandé que le fauchage du canal ne soit pas oublié et Jean-Maurice Cantin lui a répondu qu'il ferait en sorte que cela soit fait avant l'hiver.

IN

SAINT-BLAISE

Collision en chaîne dans le tunnel est de l'autoroute A 5 Gigantesque bouchon

L'accident, qui s'est produit mercredi 18 septembre passé, à 17h15, dans le tunnel est de l'autoroute, a répercuté un grand embarras de circulation dans les rues de la localité déjà perturbées par le chantier de la rue de la Maigroge et par la mise en fonction de la Zone de rencontre dans les hauts de la localité.

Les faits: peu avant la sortie de Vauseyon, une voiture, qui roulait en direction de Lausanne, a changé de la voie droite à la voie gauche. Elle a provoqué une collision avec une autre automobile qui circulait normalement sur la voie de gauche. En raison du ralentissement du trafic, deux autres véhicules ont été impliqués dans l'accident.

L'évacuation de quatre blessés légers par quatre ambulances et des automobiles endommagées ainsi que le nettoyage de la chaussée ta-

chée par des hydrocarbures ont été la cause de la longue interruption du fort trafic. Bien que déviée à travers la Ville de Neuchâtel par la rue de la Maladière et par l'avenue du 1er Mars, la circulation n'a pas été désengorgée pendant 2h20.

Le «bouchon» généré par l'accident s'est reporté sur l'autoroute jusqu'à Thielle et jusqu'à Cornaux. Toutes les rues communales: Vigner, Châtellenie, Tilleul, Lahire, Egleri, Daniel-Dardel et même Carrières et Deleynes ont connu d'intenses perturbations de trafic. On doit s'attendre à ce que de tels embarras se produisent lors d'ac-

cidents sur l'autoroute A5, particulièrement dans les tunnels sous la Ville de Neuchâtel. Ces difficultés restent sans solution...

LA NEUVEVILLE - Au programme!



TATAMI

DRAME DE GUY NATTIV AVEC ZAR AMIR ET ARIENNE MANDI



La judoka iranienne Leila et son entraîneur Maryam se rendent aux championnats du monde de judo pour ramener la première médaille d'or iranienne. À mi-chemin de la compétition, elles recoivent un ultimatum de la République islamique, qui ordonne à Leila est confrontée à un choix impossible.

VF 27 SEPTEMBRE À 20H30 16 ANS - GE - 1H45 - FA : ST : FR



EMILIA PEREZ

DRAME, MUSICALE DE JACQUES AUDIARD AVEC ZOE SALDANA ET SELENA GOMEZ



Surqualifiée et surexploitée, Rita use de ses talents d'avocate au service d'un gros cabinet plus enclin à blanchir des criminels qu'à servir la justice. Mais une porte de sortie inespérée s'ouvre à elle, aider le chef de cartel Manitas à se rétirer des affaires et réaliser le plan qu'il peaufine en secret depuis des années: devenir enfin la feṁme qu'il a toujours rêvé d'être.

SA 28 ET DI 29 SEPTEMBRE À 20H30 16 ANS - MEXIQUE - 2H10 - VF







LES HISTOIRES D'AMOURS DE LIV S.

COMÉDIE DE ANNA LUIF

AVEC AGNÈS DELACHAIR, ANTONIN SCHOPFER, MARIE FONTANNAZ



Après une dispute avec son petit ami. Liv Sàndor, 38 ans, traverse la ville en se remémorant ses amours passés. Dans toutes ses relations, les choses ont mal tourné à un moment ou un autre. Au fil des parcs, des rues et des cafés, Liv affronte ses peurs, ses joies et ses démons avant de trouver le moyen de s'en libérer.

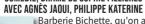
DI 29 SEPTEMBRE À 17H 16 ANS - SUISSE - 1H13 - VF



LA RÉALISATRICE SERA PRÉSENTE POUR PRÉSENTER SON FILM. Venez nombreux pour une discussion à la fin du film.



MA VIE, MA GUEULE COMÉDIE, DRAME DE SOPHIE FILLIÈRES





Barberie Bichette, qu'on appelle Barbie, a peut-être été belle, aimée, une bonne mère, une collègue fiable, une grande amoureuse - oui, peut-être... Ăujourd'hui, tout est noir, violent, absurde, et cela lui fait peur: elle a 55 ans (donc presque 60 et bientôt plus!). C'était inévitable, mais comment se comporter avec soi-même. vec la mort, avec la vie

MA 1^{er} à 20H30 et di 6 à 17H00 et ma 8, ve 11 octobre à 20H30 16 ans - France - 1H39 - VF





LA TÈNE

Atelier Ecouter Lire

Quand les enfants apprennent à lire, ils ont besoin d'associer les mots qu'ils lisent à des sons. C'est pour cela que la lecture à voix haute est surtout utilisée dans les écoles maternelles et primaires. De plus, la mémoire est différente d'une personne à l'autre. Certains ont une mémoire visuelle, tandis que d'autres ont plus de facilité à retenir ce qu'ils lisent lorsqu'ils le font à haute voix.

Lire à haute voix favorise la prononciation, la concentration et la compréhension. Mais pas seulement puisque grâce à ce type de lecture, il est possible d'apprendre à mieux s'exprimer en présence d'un public. En d'autres termes, la lecture à voix haute offre de nombreux bien-

L'association des parents d'élèves de la Tène (APELT) anime tous les jeudis, entre 13h00 et 13h45, un atelier **Ecouter Lire** à la bibliothèque du Collège des Tertres. Durant ces ateliers, c'est l'enfant qui lit et l'adulte qui écoute, accompagne et aide au besoin. Le soutien de l'adulte est donc précieux. L'APELT est à la recherche de bénévoles qui aiment les livres et aimeraient partager cette passion en encourageant les enfants à lire.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter les organisateurs au 076 783 48 40.

ŊΙ



pour la continuation de l'atelier Ecouter Lire, très apprécié par les enfants, que nous animons tous les jeudis de 13h00 à 13h45 à la bibliothèque du Collège des Tertres à Marin. Les bénévoles écoutent et accompagnent les enfants dans leur apprentissage de la lecture.

AVANTAGES BÉNÉVOLES

- Satisfaction personnelle Impact positif sur la
- communauté
- Développement des compétences
- Expériences de mentorat Apprentissage continu
- Reconnaissance et valorisation

Les jeudis, 13h-13h45

Bibliothèque Collège des Tertres

IMPACT SUR LES ENFANTS

- · Amélioration des compétences en lecture
- Encouragement et motivation
- Renforcement de la confiance en
- Soutien émotionne
- Développement de la concentration
- Habitudes de lecture positives
- Interaction sociale

CONTACTEZ-NOUS









MEMENTO D'OCTOBRE

LE LANDERON

Tous les samedis et dimanches, le musée de la vieille ville est ouvert Parc animalier, laburinthe du maïs de mi-iuillet à mi-octobre

Le Madrigal, Concert, Temple 25.10

26.10 Tir au pistolet, Tir de cloture, Stand de Tir

31.10 LLAD, Assemblée générale

HAUTERIVE

21.10 Réception des sportifs méritants

www.hauterive.ch/agenda/detail/reception-des-

sportifs-meritants-1>

26.10 Soupe aux pois sur la place du village

www.hauterive.ch/agenda/detail/soupe-aux-pois-sur-

la-place-du-village-8>, 11h00 - 16h00

LIGNIÈRES

25.10 Match aux cartes, à la cantine du FC Lignières.

Début des matchs à 19h00 - Inscriptions au 079 306 63 32 ou q.charpilloz@gmail.com. Organisé par le Club des 100

(club de soutien du FC Lignières).

Halloween, dès 17h30 nos petits monstres vont investir 26.10

les rues du village et à partir de 18h00, sur la place du Régent, soupe à la courge, hot-dogs, saucisses sèches,

cakes sucrés, boissons. Organisé par la SDL.

LA TÈNE

10.10 Club du Jeudi: l'Equateur – Au sommet de la biodiversité

14h30 Salle Marin, Espace Perrier

22 10 Atelier né pour lire, 9h00-10h00

bibliothèque-médiathèque

23.10 Séance de Street Workout, 17h00-18h00

parc de Street Workout (Fleur-de-Lys 12)

26.10 Ouverture mensuelle de la ludothèque, 10h00-12h00

Ludotène (Fleur-de-Lys 7)

30.10 Réception des mérites sportifs et culturels, 18h30



CRÉATION

Pose de pavés et dalles préfabriqués ou naturels

Terrassements

Pose de bordures

ENTRETIEN

Taille d'arbustes, d'arbres d'ornement et fruitiers

Elagage et abattage Plantations et gazon

Entretien de jardin



lesjardinsdebenjamin.ch

Mobile: 079 201 68 85

PROTHÈSES DENTAIRES à La Neuveville

Réparation rapide Nettoyage - Place de parc

Devis gratuit et déplacement à domicile possible

751 37 06





LIGNIÈRES

Matchs du FC Lignières

Samedi 28.09.2024

Audax Coffrane Academy (Audax) II - FC Lignières II 9h30 championnat Juniors D - Pierre-à-Bot, Neuchâtel

10500 Tournoi Juniors E - Organisateur: FC Boudry Stade des Buchilles, Plaine de Perreux, Boudry

10h00 Tournoi Juniors E - Organisateur: FC Saint-Blaise

Les Fourches, St Blaise

14h00 Team Vallon II - FC Lignières

championnat Juniors C - Terrain du Stand, Sonvilier

HAUTERIVE

Matchs du FC Hauterive

Samedi 28.09.24

Audax Coffrane Academy (Audax) - FC Hauterive I 9h30 (Juniors D) 1er degré

FC Le Locle - FC Hauterive II (Juniors D) 3ème degré 11h30 14h00 FC Hauterive I - Team Vallon I (Juniors C) groupe 1 Jeudi 03.10.24

19h30 FC Hauterive I - FC Boudry (Juniors C) groupe 1 Vendredi 04.10.24

18h00 FC Hauterive II - Team Vallon II (Juniors C) groupe 4

20h30 FC Hauterive - FC Val-de-Ruz I (Juniors A)



FC. LIGNIERES

F.C. CORNAUX

MARIN

Matchs du FC Marin-Sports

Jeudi 26.09.2024

20h15 FC Marin-Sports I - FC Boudry I - 2^{ème} lique, groupe 1

Samedi 28.09.2024

10h00 Team Béroche-Bevaix (Bevaix) - FC Marin-Sports I - Juniors D,

Groupe 2

Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football 10h00

Juniors E 3ème degré - Org. FC Boudry

14h00 Team DS Chaux-de-Fonds (Deportivo) - FC Marin-Sports II

Juniors C, groupe 4

14h30 FC Marin-Sports I - FC Corcelles Cormondrèche I - Juniors C,

aroupe 2

Mardi 01.10.2024

FC Communal Sport Le Locle I (2ème ligue) - FC Marin-Sports I 20h15

(2ème lique) - Coupe neuchâteloise 1/8 de finale

Mercredi 02.10.2024

19h30 FC Marin-Sports - Team Neuchâtel (Espagnol) - Juniors B,

SAINT-BLAISE

Matchs du FC Saint-Blaise

Jeudi 26.09.2024

FC Le Parc - 2ème Equipe, championnat 20h15

20h30 1ère Equipe - FC Cortaillod, championnat

Lundi 30.09.2024

20h00 FC Peseux comète - Juniors A, championnat

Mardi 01.10.2024

18h30 FC Le Landeron - Juniors D2, entraînement

2ème Equipe - FC Les Bois, coupe 20h15

Mercredi 02.10.2024

18h30 Juniors D1 - FC Corcelles-Cormondrèche, championnat

18h30 FC Béroche-Bevaix - Juniores FF15, championnat

20h30 1ère Equipe - FC Le Parc, coupe

LE LANDERON

Matchs du FC le landeron

Samedi 28.09.2024

10h00 Team Vallon Embolo - FC Le Landeron I - championnat Juniors D

Terrain de la Praye - Terrain principal, Courtelary

12h00 Grpm des 2 Thielles - FC Boudry

championnat Juniors C - Terrain de sports - A, Cornaux

14h00 FC Boudry - FC Le Landeron - championnat Juniors B

Nouveau stade de Boudry - Stade des Buchilles, Plaine de Perreux

Mardi 01.10.2024

18h00 FC Le Landeron II (Jun.D) - FC Saint-Blaise II (Jun.D)

Ancien Stand, Le Landeron

Mercredi 02.10.2024

FC Le Landeron II - Grpm des Vallées (AS Vallée)

championnat Juniors D - Ancien Stand, Le Landeron

Vendredi 04.10.2024

FC Le Landeron - Audax Coffrane Academy (Audax) II

championnat Juniors B - Ancien Stand, Le Landeron

Assemblée générale le mardi 26.11.2024 à 19h30 à la cantine du FC Le Landeron

CORNAUX

Matchs du FC Cornaux

Mercredi 25.09.2024

20h30 FC Cornaux-FC Môtiers II - championnat 5e lique - Groupe 1

Terrain de sports - A, Cornaux

Samedi 28.09.2024

FC Val-de-Travers II-Grpm Féminine Cornaux Cressier Sport 2019 II 9h00 championnat Juniores féminines FF-15 - tour automne - Groupe 1

Terrain de la Léchère - La Lèchère, Couvet

Tournoi Juniors FF12 / BRACK.CH play more football 9h00

FF-12 tour automne - Organisateur: FC Val-de-Ruz

Centre Sportif - B, Les Geneveys s/Coffrane

9h30 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football

Jun.E 3ème degré - Organisateur: FC Cortaillod

Centre Sportif La Rive - A, Cortaillod

FC Val-de-Ruz-Grpm Féminine Cornaux Cressier Sport 2019 I 11h00

championnat Juniores féminines FF-15 - tour automne - Groupe 1

Centre Sportif - A, Les Geneveys s/Coffrane

12h00 Grpm des 2 Thielles-FC Boudry

championnat Juniors C - tour automne - Groupe 1

Terrain de sports - A, Cornaux

14h00 FC Montagny A -Grpm Féminine Cornaux Cressier Sport 2019

championnat Juniores féminines FF-19 - tour automne - Groupe 1

Stade Communal - Cousset

CRESSIER

11h00

Matchs du FC Cressier-Sports

Samedi 28.09.2024

9h00 FC Val de Travers II VS Grpm féminine Cornaux Cressier II,

Terrain de la Léchère, Couvet - Championnat FF15

FC Boudry III VS Cressier Sport 2019, stade des Buchilles,

Boudry - championnat Juniors D

FC Val de Ruz VS Grpm féminine Cornaux Cressier I, Centre 11h00

sportif les Geneveys sur Coffrane - Championnat FF15

Jeudi 03 octobre 2024:

18h45 FC Corcelles- Cormondrèche II VS Cressier Sport 2019, Stade

du grand Locle, Corcelles - Championnat Juniors D

18h45 Team Beroche - Bevaix (Béroche) VS Grpm féminine Cornaux

Cressier II, Terrain bord du lac, Saint Aubin - Championnat

FF15













Votre garage **GB VEHITECHNIQUE SA** proche de chez vous

SERVICE & RÉPARATION VENTE VOITURES NEUVES VENTE OCCASIONS OLDTIMER



GB Véhitechnique SA • Chemin des Roseaux 5 • 2068 Hauterive Tél. 032 721 29 59 • Fax 032 721 29 88 • vehitechnique@bluewin.ch

A NOTRE CHÈRE CLIENTÈLE

NOUS VOUS INFORMONS QUE LE RESTAURANT SERA FERMÉ DU MERCREDI 9 OCTOBRE DÈS 17 HOO JUSQU'AU MERCREDI 16 OCTOBRE INCLUS.

NOUS DÉBUTERONT LA SAISON DE LA CHASSE LE MERCREDI 2 OCTOBRE AU SOIR ET QUE LES MOULES SONT AUSSI ARRIVÉES

ET N'OUBLIEZ PAS DE RÉSERVER
POUR LA SAINT-MARTIN QUI AURA LIEU
LE SAMEDI 9 NOVEMBRE AU SOIR ET
LE DIMANCHE 10 NOVEMBRE À MIDI
LE MENU COMPLET 8 PLATS EST À 75.—

ANIMATION MUSICALE

TÉL. 032 751 52 08

Rue du Port 5 - 2525 Le Landeron - www.capitainerie.ch

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Matériel d'antan oublié

Les fouleuses





Pendant des générations, les vignerons des coteaux de notre région ont procédé à la récolte du raisin avec des outils qui sont, aujourd'hui, pour la plupart d'entre eux, remplacés. Au cours du dernier quart du 20° siècle, les viticulteurs ont passé des fouleuses aux caissettes jaunes en plastique.

Les grappes de raisin étaient naguère cueillies par les vendangeurs et vendangeuses qui avançaient de cep en cep et déposées dans des seilles. Les brandards, porteurs d'une brande (hotte), engagés dans un va-et-vient, portaient le raisin jusqu'aux fouleuses placées en bordure du chemin viticole.

Cuveaux ronds, un peu évasés, que l'on portait avec un bâton appelé téneri passé dans les trous de deux anses formées de douves prolongées, les gerles étaient conçues pour supporter un engin mécanique (la fouleuse) destiné à fouler le raisin. Foulée, la vendange était livrée dans les pressoirs des encaveurs.

Les grappes tombaient sur deux cylindres en bois ou en fonte dans la trémie de la fouleuse. Ils étaient actionnés par une roue mue par les brandards. La fouleuse éclaffait *les grains de raisin* qui chutaient dans les gerles.

L'artiste peintre Gustave Jeanneret (1847-1927), peintre de Cressier, a su parfaitement représenter une fouleuse (photo d'une huile sur toile) dans un triptyque intitulé *Les saisons de la vigne*. Cette œuvre, propriété de la Confédération (Office fédéral de la culture), est déposée à long terme au Musée de la vigne et du vin au Château de Boudry. Les gerles remplies par 100 litres de vendange, (autrefois *52 pots de Neuchâtel*) étaient menées au pressoir sur un *char à brecets* (brancards de chariots bas taillés de rainures pour retenir les gerles) tiré par des chevaux.

«Une fois la récolte achevée, tous les vendangeurs se réunissaient autour du dernier char et accompagnaient le charroi en une farandole bruyante et spontanée» observe Patrice Allanfranchini dans l'ouvrage «La Fête des vendanges de Neuchâtel – Des origines à l'an 2000», édité en 2000, par le Comité de la Fête des vendanges.

C'est de cette tradition qu'est née la **Fête des vendanges** qui aura lieu en cette fin de semaine.

Claude Zweiacker